



## **SESAM et AOL signent le premier accord entre les sociétés de gestion collective de droits d'auteur et un fournisseur d'accès à Internet**

Paris, le jeudi 4 mars 2004 - SESAM, qui regroupe cinq sociétés françaises de gestion collective de droits d'auteur (**SACEM, SACD, SCAM, SDRM, ADAGP**) et le fournisseur de services Internet **AOL** en France annoncent aujourd'hui la signature d'un accord d'envergure encadrant les modalités de la diffusion des oeuvres artistiques et littéraires sur Internet.

Ces sociétés se sont ainsi entendues sur un partenariat qui permet à AOL de mettre à disposition et de diffuser en streaming les contenus culturels, soumis à droits d'auteur, dont il fait la promotion sur le service en ligne réservé à ses abonnés français et sur son portail grand public : [www.aol.fr](http://www.aol.fr).

- Cet accord représente une première en France. Il marque une avancée majeure dans la collaboration des industries culturelles et des nouvelles technologies pour diffuser de la musique en ligne, et toute oeuvre artistique, dans le respect de la légalité.

**Bernard Miyet, Président de SESAM**, souligne : "Ce contrat illustre l'engagement des sociétés de gestion collective signataires à promouvoir la diffusion des oeuvres de l'esprit sur tous supports, et notamment sur Internet, média devenu incontournable dans la vie de millions de Français, ce dans l'intérêt des auteurs et dans le respect de leurs droits. Nous sommes ravis de cet accord qui est pour nous un symbole fort de la coopération respectueuse de deux industries".

**Stéphane Treppoz, PDG d'AOL en France** ajoute : "Cet accord montre également la volonté d'AOL de proposer à ses abonnés une offre légale de diffusion de musique en ligne. Il va aussi dynamiser notre politique de programmation axée sur le divertissement : musique, cinéma, télévision, jeux.... et va nous permettre de répondre mieux encore aux attentes de nos clients en matière de contenus artistiques sur Internet".

### **A propos de SESAM**

SESAM est la société des sociétés d'auteurs dont les oeuvres sont utilisées dans le multimédia. SESAM n'a pas de répertoire propre, mais reçoit un mandat pour gérer des oeuvres graphiques et plastiques (ADAGP), musicales (SACEM), dramatiques (SACD), documentaires (SCAM) et le droit de reproduction de ces oeuvres (SDRM).  
En savoir plus : visitez : [www.sesam.org](http://www.sesam.org) ; [www.sacem.fr](http://www.sacem.fr) ; [www.adagp.fr](http://www.adagp.fr) ; [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr) ; [www.scam.fr](http://www.scam.fr) .

### **A propos d'AOL en France**

AOL, leader mondial de l'accès à Internet, compte plus de 1,4 million d'abonnés en France et 33 millions dans le monde.

S'abonner à AOL permet d'accéder à l'ensemble des ressources d'Internet et aux contenus et services intégrés de la nouvelle version d'AOL 8.0 dont les outils anti-spam, l'anti-virus intégré à l'e-mail, le système de Contrôle Parental, AIM, la Messagerie instantanée, le Lecteur multimédia et les 21 chaînes thématiques.

Plus d'informations en ligne sur [www.sabonner.aol.fr](http://www.sabonner.aol.fr) ou par téléphone 7 jours sur 7 de 8h à minuit au 32 52 (au prix d'une communication locale depuis un téléphone fixe).

Contact presse **AOL en France**  
Stéphanie Çabale  
01 72 25 08 04  
[scabalefr@aol.com](mailto:scabalefr@aol.com)

Contact presse **SACEM**  
Elisabeth Anselin  
01 47 15 45 32  
[elisabeth.anselin@sacem.fr](mailto:elisabeth.anselin@sacem.fr)